

EXPLICATION LINÉAIRE « Les droits de la femme »

« Homme, es-tu capable d'être juste ? »

Introduction

Olympe de Gouges, née à Montauban en 1748 est une femme de lettres autodidacte. D'abord autrice de pièces de théâtre, elle s'engage pendant la Révolution française en participant à des débats et en prenant sans cesse la parole en faveur des opprimés : les esclaves, les femmes. En septembre 1791 elle publie la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne sur le modèle de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, texte rédigé en 1789 par l'Assemblée constituante, en préalable à l'élaboration de la constitution.

Le passage se situe entre l'épître adressée à Marie- Antoinette et la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne. Ce

passage intitulé « Les droits de la femme » adopte un ton véhément et accuse sans détour le responsable des maux de la femme : l'homme. Avant d'emprunter les tournures juridiques de la récente Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, il s'agit de rédiger un discours polémique qui prend l'homme à parti.

Ce passage est constitué de trois paragraphes qui cherchent à démontrer que le pouvoir tyrannique que l'homme exerce sur la femme est illégitime.

On pourra se demander par quels moyens le texte d'Olympe de Gouges se montre à la fois convaincant et persuasif.

Plan du passage :

- **La sommation** : Dans un premier temps, l'adresse directe à l'homme conduit l'autrice à le mettre en accusation.
- **L'harmonie naturelle en lien avec la pensée des Lumières** : Dans le deuxième paragraphe, le discours se fonde sur un raisonnement par analogie incitant l'homme à se comparer aux autres espèces produites par la nature : à aucun moment, la nature n'établit d'inégalité entre les sexes
- **L'imposture** : Le troisième paragraphe met en avant la contradiction de l'homme révolutionnaire, qui réclame plus d'égalité pour lui-même, mais qui reste despotique avec les femmes.

1. Prendre à partie

L'apostrophe initiale « **Homme** », à valeur générale (singulier générique), est une ouverture abrupte, qui prend à partie l'adversaire, d'autant plus agressivement que le tutoiement (qui par ailleurs marque l'égalité des deux adversaires) relève de la familiarité. L'adjectif « **capable** » sous-entend d'emblée que la justice de l'homme n'est au mieux qu'une possibilité (valeur du suffixe -able) et non un fait.

Par la question, l'homme est sommé de répondre de ses actes. Face à cet « **Homme** » collectif, l'énonciatrice se désigne comme « **une femme** » : seule (l'article indéfini a ici valeur singulière), elle se dresse contre l'être masculin en général, elle fait donc preuve de courage ; en outre, sa féminité la désigne comme une adversaire, ce dont témoigne la phrase suivante, en évoquant le droit à la parole, que l'homme ne pourra pas « **du moins** » pas lui ôter.

En formulant une question, l'autrice prouve en acte (la question est un acte de langage) que son droit à la parole ne peut lui être dénié. C'est pourquoi elle enchaîne quatre autres questions oratoires (parfois



elliptiques) qui, par leur nombre même, leur insistance, mais aussi leur valeur injonctive (« **Dis-moi ?** ») et ironique (« **Ta force ? Tes talents ?** »), reprise distanciée d'éléments dont se prévalent les hommes), sont des accusations. La question « **Qui t'a donné le souverain empire d'opprimer mon sexe ?** » sous-tend une polémique en répondant à la question initiale, puisque l'homme, en « opprimant] » (valeur forte du verbe) l'autre sexe ne saurait en effet paraître capable d'équité. La valeur hyperbolique de « **souverain empire** » (adjectif et nom redondants) renvoie à l'idée du despotisme, si combattue par les Lumières, comme le montre sa reprise finale en « **empire tyrannique** », le passage de « **souverain** » à « **tyrannique** » marquant une gradation forte.

Entre deux, une série de trois verbes à l'impératif incite l'homme à se remettre en cause en observant la nature, point de référence ultime de toute morale. Nature, qui elle-même, est rapportée au Créateur - Dieu ou Être suprême. La phrase s'organise en trois moments, avec un regard qui se déploie en deux propositions croissantes, « **Observe** », « **Parcours** », avant de s'achever par une conclusion rapide, dont l'évidence s'impose : « **Donne-moi, si tu l'oses l'exemple de cet empire tyrannique** ». Accusé d'orgueil par sa volonté de vouloir se « **rapprocher** » du divin, appelé à consulter sa conscience par la subordonnée accusatrice « **si tu l'oses** », l'homme semble ne pas pouvoir atteindre les vertus de « **sagesse** » et de « **grandeur** » qui le justifieraient.

2. Prendre à témoin : l'harmonie de la Nature

Le paragraphe s'ouvre sur une phrase qui, en un style saccadé qui lui donne sa vivacité, accumule les verbes à l'impératif pour enjoindre à l'homme d'observer la nature : « **consulte** », « **étudie** », « **jette** », puis de manière plus rapide encore ; « **cherche, fouille et distingue** ». Il s'agit de se rendre à l'évidence des faits, par un constat opéré à partir de l'intégralité de la nature, dont tous les constituants sont énumérés (« **animaux** », « **éléments** », « **végétaux** », « **matière organisée** ») et dont la logique organisatrice est aussi affirmée par le terme « **d'administration** ».

Mais entre ces deux énumérations, la conclusion « **rends-toi à l'évidence** » est préparée, et l'auteure met en avant une relation personnelle, « **quand je t'en offre les moyens** » dans laquelle elle s'inscrit dans une position de collaboration, sa générosité étant marquée par le verbe « **offrir** ». A l'inverse, la proposition subordonnée circonstancielle de condition « **si tu peux** » revient à l'ironie du premier paragraphe.



La dernière phrase martèle, grâce à l'anaphore de l'adverbe antéposé « **partout** » et au lexique de l'union (« **confondus** », « **coopèrent** », « **harmonieux** »), l'idée que l'égalité entre les sexes est créatrice de la beauté de la nature, hyperboliquement désignée comme un « **chef-d'œuvre immortel** ». La comparaison entre l'humanité et le reste de la nature doit donc faire comprendre que la supériorité masculine n'est pas naturelle, mais artificiellement revendiquée et instaurée par l'homme.

Olympe de Gouges, Pastel, Alexandre Kucharski

3. Prendre en défaut : l'imposture masculine

Le dernier paragraphe souligne l'aberration de cette prétendue supériorité masculine. Changeant d'énonciation, l'auteure passe du tutoiement à la troisième personne : « **L'homme** », dans une mise à distance qui ramène l'homme à son rang d'espèce parmi les autres. Elle souligne l'aberration du comportement humain par les mots « **seul** » et « **exception** », mais aussi par l'emploi du verbe « **s'est fagoté** »¹, péjoratif et connotant l'artifice inabouti.

¹Fagoter : B.- Au fig., péj., fam. Composer, disposer à la hâte et sans art.

- En partic. Habiller avec mauvais goût. Synon. accoutrer, affubler. Elle a une vieille couturière bossue qui la fagote n'importe comment (SIMENON, Vac. Maigret, 1948, p. 75).

L'accumulation d'adjectifs dévalorisants voire insultants « **bizarre** »², « **aveugle**, « **boursoufflé de sciences** »³, « **dégénéré** », attaque avec véhémence l'homme, et le met cette fois en porte-à-faux non plus seulement avec la nature, mais avec les progrès de la société. « **Ce siècle** » est valorisé par l'alliance « **des lumières** » et « **de la sagacité** », le concret et l'abstrait.

Jouant sur des antithèses (« **aveugle** » vs « **lumières** », « **boursoufflé de sciences** », « **ignorance la plus crasse** » vs « **sagacité** ») et d'une chaîne sonore frappante (allitérations en /b/ et en /s/, assonances en /é/, /è/ et en /a/), l'autrice met une dernière fois l'homme face à ses contradictions et rappelle sa tyrannie. Malgré son ignorance hyperbolique (« la plus crasse », superlatif), il veut régner en « **despote** » (le terme est très péjoratif) sur « **un sexe qui a reçu toutes les facultés intellectuelles** ».

La dernière phrase se révèle ambiguë : à quel terme renvoie le pronom personnel « **il** » ? A l'homme ? et dans ce cas, la phrase dénoncerait la contradiction des hommes à vouloir profiter de la Révolution pour obtenir l'égalité de tous, sans rien accorder aux femmes. Le verbe « **prétendre** » soulignerait ironiquement la contradiction, et cette lecture suivrait la logique de la phrase précédente, où le « **il** » des hommes était sujet du verbe « **il veut commander** ». A moins que le pronom personnel ne désigne ce « **sexe qui a reçu toutes les facultés intellectuelles** » et ne désigne les femmes, décidées elles aussi à « **jouir de la Révolution** » et à « **réclamer ses droits à l'égalité** ». Quant à la conclusion « pour ne rien dire de plus », elle clôturait le propos de manière assez brutale, mais annonce une suite et réussit à susciter ainsi l'attention du lecteur ou de la lectrice.

Conclusion :

La déclaration des droits de la femme et de la citoyenne se veut calquée sur la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, elle s'appuie de ce fait sur la précision et la sobriété d'un texte destiné à « faire loi ». En revanche « les droits de la femme » sont beaucoup plus polémiques. Si l'argumentation y est tout aussi rigoureuse, la tonalité en est plus revendicatrice et enflammée. Quelle tactique argumentative pouvait-elle être la plus efficace en 1791 ? Sans doute fallait-il envisager les deux. Et aujourd'hui ?

Dans le dernier chapitre de son essai, **King Kong Théorie**, Virginie Despentes écrit :

« **Dans la littérature féminine, les exemples d'effronterie ou d'hostilité envers les hommes sont rarissimes. Censurés. Moi, je suis de ce sexe-là, qui n'a même pas le droit de mal le prendre [...] Moi, je suis de ce sexe-là, celui qui doit se taire, qu'on fait taire. Et qui doit le prendre avec courtoisie, encore montrer patte blanche. Sinon, c'est l'effacement. Les hommes savent pour nous ce que nous pouvons dire de nous. Et les femmes si elles veulent survivre doivent apprendre à comprendre l'ordre. Qu'on ne vienne pas me raconter que les choses ont tant évolué qu'on est passé à autre chose. Pas à moi. Ce que je supporte en tant qu'écrivain femme, c'est deux fois ce qu'un homme supporte** ».

Voir aussi :

<https://histoire-image.org/etudes/olympie-gouges>

<https://essentiels.bnf.fr/fr/litterature/18e-siecle/d82c8468-ea13-484f-8e2e-5c17066e32fa-litterature-en-revolution/video/7eeaf255-665c-477c-a9c9-52a643c61841-olympie-gouges-pionnieres>

– *Emploi pronom. réfl.* **S'habiller mal :**

Il s'en prenait au domino de satin noir. Avait-on jamais vu une femme **se fagoter** de la sorte! ZOLA, *Curée*, 1872, p. 459.

² Bizarre : **B.**– **Qui s'écarte de l'ordre habituel des choses**

³ Boursoufflé : **II.**– *Emploi adj.* **Sert de superlatif à enflé, gonflé.**

A.– [En parlant du physique d'une pers. et plus partic. d'une partie du corps] **Enflé, gros et mou.**

B.– *Usuel.* [En parlant du style, du ton, des paroles] **Ampoulé, grossi :**